



Les Archers Suresnois

ont le plaisir de vous inviter les

Samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021

à leur **CONCOURS SALLE 2 x 18m** Sélectif pour le Championnat de France

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour accéder au gymnase

ET APPLICATION DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

**Attention chaque archer devra avoir son repose arc, pas de tréteaux installés
Les chaussures de type tennis sont obligatoires.**

Mur de tir avec éclairage LED – Normes FFTA

Lieu du concours :

Stade MAURICE HUBERT - Gymnase J.B. AUBRY

21, rue A. Maistrasse – 92500 Rueil Malmaison

Parking gratuit 50 places dans le stade, entrée rue Victorien Sardou - **accès à partir de 8h00 le matin**

Horaires des tirs :



	SAMEDI	DIMANCHE	
Echauffement sur cible 30 mn	14h00	9H00	14H00
Début des tirs comptés	14h30	9h30	14H30

- **Ouverture du greffe 1 heure avant le début de l'échauffement. PAS D'ACCES AVANT**
- Contrôle du matériel 15 mn avant début de l'échauffement
- A l'issue de l'échauffement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.
- Une buvette sera à votre disposition pendant la durée du concours.

Blasons :

- Arc classique - Arc nu : Ø 40 - trispot vertical sur demande
- Arcs à poulies : trispots verticaux
- Cadets et juniors : Ø 40 - trispot vertical sur demande
- Benjamins, minimes : Ø 60 -
- Poussins : Ø 80 uniquement samedi après-midi.

7 cibles réservées sur le départ de samedi après-midi pour les catégories JEUNES jusqu'au 01/12/2021

Remise des Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Coupe par équipe Classique/Compound/Arc nu - Homme/Dame. (*Equipes mixtes non autorisées*)
- Challenge ANDRE CHAUMONT : 2 compounds + 2 classiques (*sauf minimes et benjamins*).

Remise des récompenses dimanche vers 17h30 suivie d'un verre de l'amitié.

Les récompenses non retirées restent la propriété du club.

Le suivi des inscriptions et les résultats seront disponibles sur

<http://www.lesarcherssuresnois.fr>

Inscriptions :

Tarif : 9.00 euros toutes catégories

Inscription par mail obligatoire à concours@lesarcherssuresnois.fr

Les équipes seront déclarées par le premier archer du Club ou de la Cie à tirer

Pour mémoire :

- Licence ou tout justificatif en accord avec le règlement FFTA en vigueur – Attention Pièce d'identité obligatoire si la photo n'est pas sur la licence.
- L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des Archers.

